



Principales

Gamme	PowerLogic
Nom de l'appareil	DR
Type de produit ou équipement	Réacteur dérégulé
Fréquence du réseau	60 Hz
Puissance réactive nominale	100 kvar pour 400 V CA 60 Hz
Tension du réseau	400 V CA 60 Hz
Rang d'accord	3,8 - 228 Hz - 7 % - 60 Hz

Complémentaires

Pertes de puissance (max)	480 W
Valeur d'inductance	0,305 mH
Tolérance sur l'inductance	- 5 % to 5 % par phase
Intensité du courant du fondamental	144,3 A
Courant nominal RMS	155,9 A
Classe d'isolation électrique	Classe H
[Ui] tension assignée d'isolement	1,1 kV
Tension d'essai diélectrique	4 kV 60 Hz 1 minute
Courant permanent maximal [Imp]	1,2 x I1
Spectre de courant d'harmoniques	3,7 % I3 38,2 % I5 13,6 % I7 4,9 % I11
Courant dynamique admissible	2,2 x Isc
[Ith] courant thermique conventionnel	2 A à 250 V CA 50 Hz
Type d'installation	Installation en intérieur
Type de refroidissement	Convection forcée
Mode de raccordement	Plot de borne
Entraxe de fixation	200 x 125 mm
Hauteur	350 mm
Largeur	350 mm
Profondeur	220 mm
Poids du produit	35 kg

Environnement

Normes	CEI 60068
Degré de protection IP	IP00
Altitude de fonctionnement	<= 2000 m
Température de fonctionnement	0...55 °C à <= 1000 m 0...50 °C à > 1000...2000 m
Température ambiante moyenne en fonctionnement	50 °C à <= 1000 m (moyenne sur 24 heures) 40 °C à <= 1000 m (moyenne sur 1 an) 45 °C à > 1000...2000 m (moyenne sur 24 heures) 35 °C à > 1000...2000 m (moyenne sur 1 an)
Tenue climatique	Humidité relative: 20...80 % Brouillard salin (400 V/50 Hz) : 250 heures

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	Déclaration REACH
Sans SVHC REACH	Oui
Directive RoHS UE	Conforme Déclaration RoHS UE
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	Oui
Profil environnemental	Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.